

Première série

Quatrième cahier

Les cahiers du travail

A. DELBEC

SYRIE ET CILICIE



15 Avril 1921

EDITIONS DE LA
BIBLIOTHEQUE DU TRAVAIL

144 Rue Pelleport Paris XX^{ème}

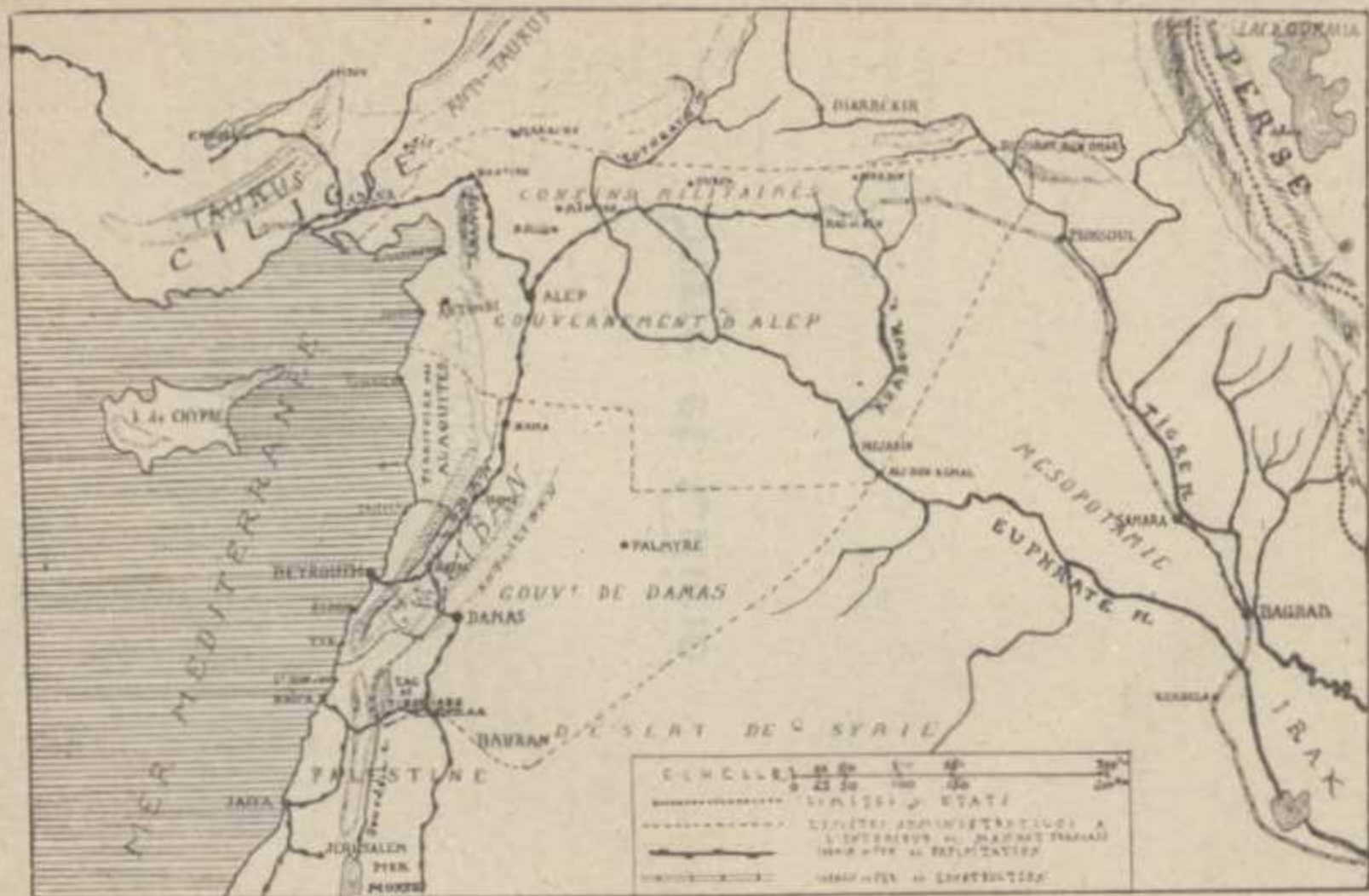
Le nombre des abonnements progresse lentement mais sûrement. Le mois de mars nous en a apporté une centaine. Paris et la banlieue viennent naturellement en tête : le département de la Seine en a donné 25 dont 17 représentent l'apport des Parisiens. Vient ensuite le Rhône avec 11 abonnements, dont 10 dans la première quinzaine. La Haute-Vienne, le Nord, la Seine-Inférieure en ont apporté chacun 4 ; le Pas-de-Calais, le Maine-et-Loire, l'Aveyron, chacun 3 ; la Charente-Inférieure, la Haute-Loire, l'Indre-et-Loire, la Seine-et-Marne, le Tarn, le Vaucluse, le Var, chacun 2. Voici enfin les départements qui n'ont donné qu'un nouvel abonné : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corrèze, Drôme, Finistère, Gironde, Hautes-Pyrénées, Haute-Savoie, Haute-Vienne, Indre, Loire, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Moselle, Oran, Orne, Seine-et-Oise, Vosges.

Quant à l'étranger, l'Espagne nous a apporté 4 abonnés, la Belgique, les Etats-Unis, l'Italie, chacun un.

Ce qu'il importe avant tout, c'est que ceux qui s'intéressent à notre œuvre, fassent connaître nos cahiers. Dès qu'ils seront connus, ils seront appréciés, nous en avons la certitude. Nous ne disposons pas des moyens de diffusion des capitalistes : il faut que les hommes de bonne volonté nous aident.

A. DELBEC

Syrie et Cilicie



Les impérialismes concurrents en Asie Mineure

Au début de la guerre mondiale, quatre grandes puissances capitalistes se disputaient l'Asie Mineure : l'Angleterre, l'Allemagne du Kaiser, la Russie tsariste et la France. Successivement, la Russie, après la Révolution prolétarienne et l'Allemagne, après la défaite, se sont trouvées éliminées de la concurrence. La Turquie écrasée s'est vue, d'un trait de plume, dépossédée par le Traité de Sévres des droits séculaires qu'elle exerçait sur toute la région, au plus grand dam des populations. La cruauté de son joug sur les races non musulmanes, notamment en Arménie, avait de tout temps servi de prétexte aux interventions occidentales. La France invoque, en outre, son titre ancien de fille aînée de l'Eglise catholique pour revendiquer dans les pays du Levant, sous le couvert de protection des chrétiens d'Orient, un rôle que sa situation économique ne lui aurait pas permis, à elle seule, d'opposer aux visées de ses concurrents capitalistes. Un nouveau facteur est entré en jeu avec le peuple arabe. Encouragé par les déclarations « démocratiques » de l'Entente, proclamant pendant la guerre le droit des peuples de disposer librement de leur sort, il réclame aujourd'hui son indépendance. L'Angleterre s'est empressée d'intervenir auprès de lui, non pour le soutenir dans son œuvre d'émancipation, mais pour battre en brèche l'influence française.

Ainsi, au lendemain de la guerre, deux puissances capitalistes restent seules en présence dans le proche Orient, en face des petites nations auxquelles l'indépen-

dance avait été promise : l'Angleterre, qui poursuit en Asie une œuvre de longue haleine et la France, qui cherche à y reconquérir une situation, depuis un siècle, sans cesse déclinante, et ne trouve à s'appuyer que sur la réaction cléricale et militariste du Bloc National relevant la tête, grâce à la guerre.

Les deux principales entreprises impérialistes sont momentanément au moins écartées : la pénétration allemande avec le chemin de fer Hambourg-Bagdad ; la double pénétration russe par la voie Trébizonde-Bagdad-Golfe Persique et la ligne Tsaritzine-Alexandrette, offrant aux produits russes un débouché sur la Mer libre, plus rapproché que par la voie Tsaritzine-Libau.

L'Angleterre ne se trouve pas à l'abri de la menace russe, mais celle-ci a changé de caractère ; il ne s'agit plus d'une concurrence capitaliste, mais du danger communiste, qui met en péril, non seulement les colonies britanniques en Asie, mais le régime social de la métropole. C'est pourquoi l'Angleterre n'hésitera pas à laisser le champ libre à l'impérialisme français en Asie Mineure, comme elle le fait sur les rives du Rhin, mais avec l'intention non dissimulée d'intervenir en temps opportun pour s'approprier les résultats capitalistes que nos sacrifices auraient pu préparer. C'est ainsi que, dans le partage des sphères d'influence et dans la répartition des mandats, elle a pris soin de nous réserver les régions où le plus grand effort militaire restait à fournir, quitte à y reprendre sa place, une fois la besogne préparatoire accomplie. C'est la continuation de la politique britannique, consistant à nous faire tirer, pour elle, les marrons du feu.

Tandis que l'impérialisme britannique, aux prises avec les plus grandes difficultés, pour conserver du proche Orient aux Indes, ses positions acquises, se recueille en l'absence des rivaux dangereux, allemand et russe, l'impérialisme français saisit l'occasion pour relever la tête et se lancer à l'aveugle dans l'aventure. Pour être moins soigneusement conçue que celle des

concurrents, l'entreprise des nationalistes français en Asie Mineure n'en garde pas moins le caractère impérialiste. Nous en trouvons l'aveu, dénué d'artifice, dans une apologie de l'œuvre du général Gouraud, en Asie Mineure, publiée par la *Revue des Deux-Mondes* :

« S'il était permis de contester l'avantage final de notre position actuelle dans la Méditerranée orientale en Syrie, que l'on n'oublie pas *cette simple formule qui résume toute la question* : « Si nous n'y étions pas, d'autres y seraient. »

Ainsi, non seulement nos gouvernants, la guerre à peine finie, sacrifient des milliers d'hommes et de nombreux milliards à une entreprise coloniale aventuree, mais ils ne poursuivent même pas un objectif défini, un plan mûrement conçu, comparable à celui que les pangermanistes avaient présenté au peuple allemand comme indispensable au développement national. Nous occuperons une partie de l'Asie Mineure pour empêcher simplement que d'autres n'y viennent ! Et c'est pour ce beau résultat, déjà d'ailleurs en partie abandonné, que les survivants de la « dernière des guerres » devront continuer à verser leur sang et les contribuables à vider le fond de leurs poches !

Si l'on doutait encore du caractère impérialiste de l'entreprise, le passage suivant, dû à la plume du député des Bouches-du-Rhône, M. Artaud, dans un périodique financier de Marseille, suffirait à démontrer jusqu'où la mégalomanie de nos gouvernants ignares peut entraîner les brasseurs d'affaires qui les inspirent :

« La Syrie ne se comprend pas sans la Cilicie ; d'Alexandrette doit partir le réseau ferré allant vers Bagdad et de là vers l'Indochine et vers Canton. La possession de la Syrie et de la Cilicie — son complément naturel — met en nos mains la clé du Continent asiatique ».

Alors qu'ici les caisses sont vides, la population épuisée, que rien n'est encore commencé pour réparer nos régions dévastées, parler de la conquête du Continent

asiatique par la France et considérer notre misérable colonie d'Indochine comme point d'attraction, à travers l'immense continent, dénote une méconnaissance des réalités qui fait de nos impérialistes improvisés la risée des concurrents.

Cette outrance est d'ailleurs la condamnation la plus formelle de l'entreprise :

A peine déclare-t-on que la Syrie ne se comprend pas sans la Cilicie que l'évacuation de cette dernière est décidée à la dernière Conférence de Londres par nos gouvernants, contraints par les événements de déchirer le Traité de Sèvres et de traiter avec le chef de la résistance turque, Kemal Pacha.

Pour être inconsidéré, l'impérialisme de nos dirigeants n'en est que plus dangereux pour le peuple français dont il fait couler le sang et dilapide les dernières ressources à seule fin de satisfaire les intérêts mesquins d'une caste de militaristes, de fonctionnaires cupides et de réactionnaires cléricaux, ainsi que les appétits d'une horde de mercantis sans envergure, gravitant autour du pouvoir. C'est un impérialisme qui n'a même pas l'excuse d'illusionner les naïfs, en recourant d'un voile habilement tissé de grandeur nationale, les bas intérêts qui le guident.

Puisque, déclare-t-on, la Syrie ne se comprend pas dans la Cilicie, dont l'abandon est décidé, il ne reste qu'à évacuer également la Syrie dans le plus bref délai, afin d'éviter au peuple français une charge sans compensation, dont n'espèrent profiter que ses pires ennemis de classe.

La conquête d'un continent est un rêve auquel les conséquences de la guerre mondiale obligent aujourd'hui toute puissance capitaliste à renoncer ; à plus forte raison la France, plus que toute autre épuisée en hommes et en ressources et qui ne peut faire entrer ses colonies d'Indo-Chine en ligne de compte avec les intérêts russes ou britanniques en Asie. A supposer que la clé du continent asiatique soit entre nos mains, la

politique qui pousserait à l'utiliser ou à la conserver ne saurait aboutir qu'à de nouveaux conflits qu'une prudence élémentaire commanderait avant tout d'éviter.

Les accords internationaux

L'historique des tractations franco-britanniques, de la triste odyssee qui a suivi le traité de Sèvres et la répartition des mandats d'Asie Mineure, pour finir par ce retentissant échec, l'évacuation de la Cilicie, fournit, mieux que toute considération, la preuve de la folle et criminelle entreprise poursuivie par nos gouvernants.

Au début de la guerre, tous les efforts convergèrent en Orient pour s'emparer des avantages acquis par l'Allemagne au cours de sa laborieuse campagne du « *Draug nach Osten* » (la poussée vers l'Est). Angleterre, France et Russie, chacune de leur côté, s'apprétaient à se partager les dépouilles de l'adversaire commun. Mais au printemps de 1916, lorsqu'on apprit que le tsar, poussé par la Cour, se disposait à abandonner l'alliance d'Occident, on s'empessa de lui faire des offres, afin de le maintenir dans la guerre, aux côtés de l'Entente.

L'accord anglo-franco-russe de mai 1916 constituait un traité de partage de l'Empire Ottoman. Tandis qu'en Europe, Constantinople était accordée au tsar, la Turquie d'Asie, laissée aux Turcs, était réduite aux seules régions habitées par la race turque. Les autres provinces peuplées d'Arabes, d'Arméniens et de Kurdes, étaient détachées de l'Empire Ottoman et partagées entre la Russie, l'Angleterre et la France. Deux tiers des provinces kurdo-arméniennes étaient attribuées à la Russie, deux tiers des provinces arabes attribuées à l'Angleterre et le tiers restant des provinces arabes et kurdo-arméniennes à la France. Le partage était fait ; il ne s'agissait plus que de s'emparer des

territoires. Tandis que les Russes pénétraient au Nord, en Arménie, les Anglais poursuivaient, par le Sud-Est, leur route du golfe Persique vers Bagdad. Le retentissant échec du général Townsend arrêta leur mouvement et les décida à chercher un appui plus à l'Ouest, près de la base d'Egypte. C'est alors que se dessina en France une campagne pour entreprendre en Syrie une expédition vers Alexandrette, afin d'affirmer nos droits et de reprendre pour notre compte les projets allemands, en pénétrant par le Centre, entre les Russes et les Anglais. Seule l'attaque de Verdun dissuada alors nos gouvernants d'une entreprise qui aurait détourné une partie de nos forces du front Occidental. Le projet ne fut toutefois pas abandonné, mais repris sous une autre forme. La libération du joug turc et l'indépendance fut promise aux Arméniens et aux Syriens, à condition de fournir des contingents qui, sous le drapeau français et encadrés par des troupes françaises, grossies d'une colonne de légionnaires et d'éléments algériens, poursuivraient notre politique. Ainsi fut créée l'Armée d'Orient qui participa avec les armées britanniques aux campagnes de Syrie et de Palestine sous la conduite du général Allenby. Peu avant l'armistice, Beyrouth était reprise aux Turcs, puis Jérusalem le jour de Noël 1917.

Entretiens, des événements étaient survenus qui, une fois les Turcs vaincus, firent oublier les promesses d'indépendance faites aux petites nations à l'heure du danger. Si la Russie, au lendemain de la Révolution, s'était retirée des compétitions capitalistes, une nouvelle puissance était entrée en jeu : l'Italie. Après l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne « l'accord tripartite » réservant à l'Angleterre, à la France et à l'Italie une « zone d'intérêts particuliers » en Asie Mineure, raffermissait les droits de la France à l'égard de sa rivale britannique. Cet accord, tout en maintenant l'égalité de traitement économique des trois puissances, reconnaissait à la France un droit de priorité pour tout

ce qui concerne les concessions commerciales ou industrielles dans sa zone. Or cette zone comprend la Cilicie, une partie de la Haute-Mésopotamie et du Kurdistan. L'accord donne ainsi à la France le droit d'acquérir et d'exploiter la totalité des lignes de chemins de fer sur cette zone comprenant la ligne de Tarsous-Mersine-Adana avec des avantages accessoires tels que les concessions de mines, et forces hydrauliques à 20 kilomètres des deux côtés de la voie ferrée. Ainsi va se trouver éveillée la cupidité de nos capitalistes qui contribuera pour une bonne part à la campagne dont la direction sera confiée au général Gouraud.

Rivalité franco-britannique

Mais il faut remonter plus haut pour se rendre un compte exact de la situation des deux principaux concurrents qui restent aux prises, France et Angleterre. Examinons les accords successifs passés entre eux ouvertement ou secrètement.

L'accord conclu en mai 1916 entre la France et l'Angleterre, à la suite des négociations entre Georges Picot et Marc Sykes divisait la Syrie et la Mésopotamie en deux zones d'influence :

A. Zone d'influence française comprenant :

1° Le littoral syrien et la Cilicie, avec liberté d'y établir telle administration de contrôle qui conviendrait le mieux au « protecteur ».

2° L'Hinterland, comprenant Mossoul où l'indépendance d'un état arabe devait être simplement « protégée ».

B. Zone d'influence anglaise comprenant :

1° Le plateau de l'Iran et la Mésopotamie, avec Samara, Bagdad, Bassora, où la liberté d'administration est acquise aux autorités britanniques.

2° La partie adjacente du désert de Syrie où doit être « protégé » un état arabe indépendant.

La Palestine restait soumise à un contrôle international.

Depuis fin 1917 jusqu'à l'armistice de novembre 1918 les opérations militaires furent conduites par les autorités britanniques. L'accord anglo-franco-russe de mai 1916 ne pouvait plus ioner, par suite de la sortie de la Russie, qu'entre la France et l'Angleterre. Or, la France ne disposait que de la légion d'Arméniens et de Syriens, levés sous promesse d'indépendance et encadrés par quelques troupes françaises, grossies d'éléments algériens. L'Angleterre, après avoir réparé l'échec de Townsend sur l'Euphrate établit solidement ses bases en Haute Egypte d'une part, de l'autre sur le golfe Persique. La campagne fut menée par elle énergiquement, sans épargner ni hommes, ni argent, de sorte qu'après la défaite des Turcs, Syrie, Palestine et Mésopotamie étaient tombées aux mains des Anglais.

L'Angleterre qui, à prix d'or, s'était acquis le concours de l'émir Fayçal, semblait observer les conditions du partage, en reconnaissant la souveraineté de ce dernier dans la partie de sa zone d'influence où son rôle devait consister à « protéger » un état arabe indépendant.

Or, Fayçal s'employait à représenter systématiquement la politique française comme visant à méconnaître cette indépendance arabe dans la zone qui lui était dévolue ; et les faits le justifiaient pleinement. Le mécontentement à l'égard de notre politique se trouvait aggravé du fait des promesses faites aux Arméniens et aux Kurdes pour obtenir leur concours, alors que nous n'avions ni les moyens ni l'intention d'intervenir en leur faveur, sinon pour réclamer, le moment venu, une part du gâteau dans les dépouilles de la Turquie.

Nos nationalistes, enivrés par la « victoire à la Pyrrhus », rêvaient de conquêtes. Les Anglais, qui occupaient « notre zone », offraient de revenir aux accords de 1904 qui avaient préparé l'entente cordiale

et de nous dédommager par ailleurs de l'abandon de nos droits sur la Syrie. Notre Gouvernement ne voulut rien entendre. On leur rappela l'accord de 1916, en exigeant le partage des territoires conformément aux zones établies, sans se préoccuper des conséquences qu'entraînerait pour nous l'occupation de territoires d'une étendue supérieure à celle de la France (550.000 km. carrés). C'était l'époque où la Grèce, entraînée par Vénizelos dans une même folie mégalomane, acceptait de réduire la résistance de Kémal dans le nord de l'Asie Mineure et envoyait à Smyrne un corps expéditionnaire de 100.000 hommes pour garantir l'exécution du traité de Sèvres.

Le rétablissement, en faveur des deux premières puissances, de l'accord anglo-franco-russe de 1916, devenu caduc en fait, par l'éloignement de la Russie, n'alla pas sans rencontrer de résistance. On ne pouvait s'attendre à voir l'Angleterre, qui avait conduit les opérations militaires, nous céder, de bonne grâce, la place en Syrie. De même qu'elle avait placé, pour s'en servir, Hussein sur le trône du Hedjaz, elle encouragea son fils, l'émir Fayçal, qu'elle laissait entrer triomphalement à Damas, à réclamer le trône d'une Syrie indépendante.

C'est alors que, sur la proposition des Etats-Unis, la Conférence de la Paix envoya sur les lieux une Commission d'enquête, dirigée par l'américain Craen; déjà, avant son arrivée, une intense campagne était menée en faveur d'un mandat des Etats-Unis qui paraissait offrir aux populations plus de garanties d'indépendance, étant donné les convoitises éveillées dans ces régions chez les impérialistes de France et d'Angleterre. Mais Wilson et le peuple américain, guéris du goût des expéditions lointaines et des interventions intempêtes, déclinèrent le mandat. Les nationalistes français, maîtres de l'opinion grâce à la presse vénale, obtinrent gain de cause. Ils estimaient, avec les militaires, que le commandement suprême ne pou-

vait rester, en Syrie, aux mains des Anglais ; que la France, étant insuffisamment représentée par ses contingents, y faisait figure de parent pauvre et que cela nuisait gravement à son prestige. De plus, les intérêts catholiques exigeaient pour elle une place prépondérante à proximité des Lieux Saints. D'autres intérêts, plus matériels, militaient dans le même sens. Ils furent écoutés sans peine.

Un protocole franco-britannique fut signé à Londres le 15 septembre 1919, qui fixait la relève des troupes britanniques par des troupes françaises, dans toutes les régions comprises dans notre zone d'influence, Syrie et Cilicie. C'est alors que fut décidé l'envoi dans le Levant du général Gouraud, chargé d'y rétablir le prestige du drapeau français.

L'expédition du Général Gouraud

Le Bloc National approuvait d'enthousiasme l'expédition, réclamait des subsides sans compter et prêchait une nouvelle croisade appuyée par Rome, où la promesse était donnée de la prompte reprise des relations diplomatiques avec le Vatican. Curés et militaires marchaient la main dans la main ; l'union du sabre et du goupillon se faisait de plus en plus étroite et prenait logiquement la suite de l'union sacrée.

En novembre 1919, Gouraud s'embarquait, en grand apparat, avec les titres de Haut-Commissaire de la République en Syrie et en Cilicie et de Commandant en chef de l'armée du Levant. La guerre n'était pas finie pour tous ! Avancement, hautes payes pour les officiers et nouvelles hécatombes en perspective pour les rescapés de la grande guerre. En outre, fructueux emplois pour les fonctionnaires civils et militaires qui allaient être chargés d'administrer nos conquêtes.

Avant de partir, Gouraud avait été reçu par Clemenceau, qui lui avait donné ces laconiques instruc-

tions : « Mettez un poilu de chez nous partout où il y a un tommy britannique ».

De son côté, notre ministre des affaires étrangères, Pichon, avait déclaré aux Syriens : « En procédant à la relève des troupes britanniques, le gouvernement de la République tient à éclairer les populations indigènes de ses intentions : en envoyant dans le Levant un des plus grands soldats de la victoire, le gouvernement français a voulu montrer aux Syriens tout l'intérêt qu'il leur porte. La France n'a jamais cessé d'être désireuse d'assurer à la Syrie le régime d'ordre, de liberté et de progrès conforme aux principes invariables de sa politique.

Or, il était aussi impossible au général Gouraud, ne disposant que de 7.000 hommes contre 23.000 soldats anglais, de faire la relève homme par homme que de témoigner aux Syriens, revendiquant leur indépendance, l'intérêt que leur porte la France, en venant leur imposer son joug et occuper leur territoire. Les résultats ne tardèrent pas à se faire sentir.

Les troupes anglaises qu'il s'agissait de relever se composaient de 34 bataillons d'infanterie, 15 régiments et demi de cavalerie, 13 batteries d'artillerie et 5 bataillons et demi du génie. Le détachement français du Levant comprenait alors seulement 13 bataillons d'infanterie, 3 régiments de cavalerie, 4 batteries d'artillerie, plus 1 bataillon de légion syrienne et 3 de légion arménienne qu'il aurait été préférable, comme on le reconnut trop tard, de ne pas employer. Il était en effet facile de prévoir que ces contingents, formés au cours de la campagne dans le but d'assurer l'indépendance à leur pays ne seraient pas disposés, après s'être défendus contre les Turcs, à servir un conquérant apportant la servitude, sous couvert d'exécution d'un mandat usurpé en dépit des vœux des populations ! Le régime d'ordre, de liberté et de progrès restait, comme l'avait promis Pichon, conforme aux principes invariables de la politique capitaliste,

c'est-à-dire de celle poursuivie par la France au Maroc, comme par l'Angleterre dans l'Inde ou par l'Allemagne dans ses possessions africaines avant qu'on les lui enlevât. Le brigandage colonial, voilà ce qu'apportait dans les plis du drapeau français le général Gouraud à des populations avides d'indépendance et trompées par les retentissantes déclarations de la guerre du droit et de la justice.

La précipitation des Anglais à opérer la relève de leurs troupes ne facilita pas la besogne du commandement suprême. Ils avaient d'ailleurs préparé le terrain en annonçant aux populations que leur départ n'était pas définitif ; ils prirent soin de les avertir que le peuple britannique était le plus généreux, mais aussi le moins enclin à pardonner à ceux qui servaient d'autres intérêts que les siens. La constatation de leur force et de leur libéralité lorsqu'il s'agit d'acheter des consciences, jointe à la crainte de leur vengeance en cas de retour et à la faiblesse relative de nos contingents de remplacement, souleva rapidement contre nous Arabes et Turcs, Syriens et Arméniens.

Un premier incident surgit en Syrie dès l'arrivée du Haut-Commissaire : l'affaire de la Bekaa dans le Liban, qui fut le début des hostilités de l'émir Fayçal à notre égard.

L'occupation de cette plaine, une des plus riches de la région, qui s'étend entre la chaîne du Liban et celle de l'Anti-Liban avait été prévue pour la date du 28 novembre. Au moment d'évacuer leurs troupes, les autorités britanniques demandèrent au général Gouraud de surseoir au remplacement, en raison d'une surexcitation hostile de la population, capable d'amener de graves incidents. Fayçal, qui était alors en Europe, obtint gain de cause auprès des cabinets de Londres et de Paris et un ordre envoyé télégraphiquement par Clemenceau fit renoncer complètement à l'occupation de la Bekaa.

L'événement fut interprété comme un signe de fai-

blesse des autorités françaises et la répercussion s'en fit sentir jusqu'aux limites extrêmes de la zone d'occupation. Les garnisons que les Anglais avaient établies aux portes du Taurus, de Bosanti à Mossoul, par Hadjin, Marach, Ourfa, Diarbekir venaient à peine d'être relevées par nos troupes à effectifs numériquement très inférieurs que, devant l'attitude menaçante des populations et l'impossibilité de les secourir efficacement, ordre leur fut donné de rappliquer vers la côte. De toute part, les populations s'étaient insurgées contre notre occupation et nos troupes devaient passer subitement à la défensive : en Syrie, contre les partisans de Fayçal ; dans le Nord, en Cilicie, contre Turcs, Arméniens et Kurdes unis dans un même dessein d'anéantir les envahisseurs.

Tout l'hiver et le printemps de 1920 enregistrèrent une série ininterrompue d'échecs lamentables : notre garnison d'Ourfa entièrement massacrée ; celle de Marach, tombée prisonnière des Turcs ; celle d'Hadjin, constituée d'éléments arméniens, dut capituler après un siège de dix mois, au cours duquel il fut impossible de lui apporter du secours. Les tentatives faites pour ravitailler nos troupes échouèrent tour à tour. Les souffrances qu'elles endurèrent dépassent l'imagination ; les Turcs surpassèrent en cruauté leur vieille renommée ; le silence n'a pu se faire si longtemps qu'en raison du nombre infime des hommes qui sont parvenus à s'échapper. Une lettre d'un officier rapporte le supplice d'un lieutenant lié, avec dix de ses compagnons, les bras et les pieds en croix, sur les rails du chemin de fer, arrosés de pétrole et brûlés vifs.

Jusqu'à la récente reprise de Aïn-Tab, les massacres de nos troupes n'ont cessé de se répéter aux confins de la zone montagneuse du Taurus. Au début de décembre dernier, un détachement français était anéanti à proximité du littoral, près de Aïn-Cherkit, à 25 kilomètres de Latakieh ; le communiqué avouait une vingtaine de tués et une quarantaine de blessés. Plus

au nord, vers la même date, un de nos postes était massacré à Djis-is-Chogr. Le relevé exact de nos pertes en Syrie et en Cilicie n'a pas encore pu être obtenu. Sera-t-il jamais connu ?

La responsabilité de tels désastres ne saurait être imputée au général Gouraud, si ce n'est pour avoir accepté de diriger l'entreprise dans des conditions telles qu'un échec était inévitable. Il a obéi à des ordres et ce sont ceux qui les ont donnés qui demeurent responsables vis-à-vis des nouvelles victimes sacrifiées sans utilité au lendemain de la guerre et vis-à-vis de leurs familles assourdies par les cris de victoire, sinon de paix.

Gaspillage d'hommes et d'argent

Pendant tout le cours de 1920 la guerre va reprendre en Orient pour affirmer notre mandat qui, désormais, revêt le caractère d'une conquête coloniale, contrairement aux plus solennelles promesses faites aux populations dont nous sollicitons le concours au moment du danger en Occident. Le général Gouraud n'a plus qu'à abandonner l'aventure ou à réclamer des milliers d'hommes et des centaines de millions pour poursuivre la double expédition qui s'impose s'il veut seulement se maintenir : l'une au nord, pour étouffer la révolte des kémalistes en Cilicie ; l'autre, pour réduire l'émir Fayçal, en guerre ouverte contre notre occupation de la Syrie et du Liban. A Paris, tous les efforts des instigateurs et partisans de l'entreprise tendront à cacher au peuple la gravité de la situation. On nie purement et simplement les nouvelles dites pessimistes qui commencent à se répandre, ou bien on les déclare inspiées par les agents de l'ennemi. La grande presse est aisément gagnée, par les moyens habituels, pour garder le silence. Les envois de troupes sont soigneusement dissimulés, mais

les demandes de crédits, qui constamment augmentent, ne peuvent passer inaperçues. Les Grecs ont estimé qu'à Smyrne, pour rétablir l'ordre à l'intérieur, un corps expéditionnaire de 100.000 hommes était nécessaire ; Vénizelos avait fait accepter le projet qui, par la suite, devait causer sa chute. Mais la Grèce entraînait en guerre, tandis que la France venait d'en sortir, ou soi-disant. Il ne pouvait plus être question chez nous de faire accepter d'emblée le principe d'une expédition de grande envergure. On eut recours à la méthode des petits paquets qui nous avait causé déjà tant de déboires dans nos expéditions antérieures au Tonkin et au Maroc. Les contingents qui avaient été fixés par Foch comme nécessaires pour la relève des Anglais avant les récents événements, soit 32 bataillons, 20 escadrons et 14 batteries d'artillerie, n'arrivèrent pas avant le mois d'avril ; ils se composaient principalement de troupes coloniales, afin de ne pas impressionner l'opinion en France par l'envoi de troupes métropolitaines. Les protestations socialistes et populaires furent étouffées sous le concert de louanges de la presse vénale au général Gouraud qui était toujours censé « administrer » le pays avec le concours des seules troupes se trouvant sur les lieux à son arrivée. Les quatre divisions officiellement annoncées représentent 80.000 hommes ; mais, en raison des pertes et des maladies qui sévissaient d'une façon effroyable, principalement dans la partie marécageuse de la Cilicie, il a fallu, d'après le rapport du sénateur Victor Bérard, faire passer en Asie plus de 120.000 hommes, de 1919 à 1920, pour aboutir à ce résultat : l'évacuation de la Cilicie.

D'après ce même rapport, les crédits militaires de 338 millions alloués en juillet 1920 sont devenus 630 millions. Ces calculs indiquent que 2 milliards auront été gaspillés pour cette expédition à la fin de l'année en cours.

A la question qu'il posa au Haut-Commissaire à son

retour et au gouvernement pour savoir combien de temps encore la poursuite de cette politique nous occasionnerait de semblables dépenses, il obtint la réponse que voici :

« Nous allons faire là-bas une admirable paix avec les Turcs ; ensuite, les dépenses diminueront de moitié. Au lieu de 800 millions de dépenses militaires, vous en aurez la moitié, ou un peu plus même, parce que les services généraux resteront les mêmes. Donc, au lieu de 800 millions, comptez 500.

— Et pour combien de temps ?

— Mais pour toujours. Cela n'ira même qu'en augmentant ; à l'heure actuelle, vous avez des dépenses d'occupation qui seront de 500 millions par an. Mais vous aurez plus tard la mise en valeur du pays, l'éducation des indigènes, les œuvres de bienfaisance, les fortifications à la frontière, et puis les bases navales à établir à Alexandrette, que les Allemands avaient évalué à 500 millions. Comme vous êtes plus économes, comme les matériaux ont baissé, ce sera le petit milliard. Puis, derrière Alexandrette, vous vous êtes engagés à créer le chemin de fer de l'Euphrate qui a 350 kilomètres en pays désert : le kilomètre coûtera un million. D'ici 1925, l'expédition en Syrie vous coûtera donc la bagatelle de 6 à 8 milliards. »

Il est facile de s'expliquer le chiffre fantastique des dépenses engagées et l'ardeur de nos militaires à prôner les avantages de l'opération lorsqu'on connaît l'importance des soldes qui leur sont allouées là-bas. Un capitaine à Beyrouth touche actuellement, avec les indemnités de séjour, de famille, etc., 3.700 francs par mois ! On comprend qu'à ce taux on trouve à y envoyer plus de capitaines, qui n'avaient jamais espéré pareille aubaine, que de soldats, destinés à en revenir invalides, sans le sou et sans travail, s'ils n'y laissent pas leurs os. Et ces dépenses ne comprennent pas celles au titre civil, qui, pour l'administration d'aussi vastes régions, assureront des siné-

cures analogues à la bande des propres-à-rien qui forment l'escorte habituelle de nos politiciens et à qui ces places sont destinées.

Tous ces frais, dit-on, restent à la charge de la Colonie ; nous verrons plus loin que ces procédés de rapine, habituels aux pays nègres, ne passent pas inaperçus des habitants de ces régions, mûrs pour l'indépendance et peu disposés à sortir des mains des Turcs pour retomber sous les griffes de nos écumeurs.

Opérations et massacres en Cilicie

Le Traité de Sèvres qui, en fait, les chassait de l'Europe, avait divisé les Turcs en deux camps : les résignés, groupés à Constantinople autour du Sultan débile, et les nationalistes, rangés aux côtés de Kemal Pacha, qui transportèrent en Asie Mineure, à Angora, le siège d'un Gouvernement de résistance. L'expédition des Grecs à Smyrne porta l'irritation à son comble ; mais il fallait compter avec le corps de 100.000 hommes ; l'expédition du général Gouraud, par le Sud, qui se démontra dès le début insuffisamment organisée et nullement soutenue par les contingents britanniques, devint l'objectif des révoltés. Les Français furent accusés de vouloir enlever aux Turcs, au profit des Arméniens, la plus riche des provinces de l'Empire Ottoman : la Cilicie. Au lendemain de la relève des troupes anglaises, la population entière se souleva contre le nouvel occupant. L'insurrection ne tarda pas à devenir générale. Nos faibles garnisons étaient matériellement impuissantes, non seulement pour couvrir l'immense front de plus de 400 kilomètres allant de Mersine sur le littoral jusqu'à Ourfa, dans la Haute Mésopotamie, mais même à se défendre contre les attaques des Kémalistes. A Marach, à la suite de mesures de police, une révolte éclate, suivie d'un massacre général. Le restant de la garnison est forcé

de se réfugier dans la ville haute où elle se fortifie. Celle-ci est l'objet d'un siège en règle qui dure du 21 janvier au 9 février. On appelle du secours. Un régiment de tirailleurs arrivé le 10 janvier à Beyrouth, est rembarqué le 15 pour Mersine. Dès les premiers contreforts du Taurus, la colonne est assaillie par une tempête de neige ; le ravitaillement ne se fait que d'une façon très défectueuse ; les tirailleurs indigènes, impropres à supporter la rigueur du climat, sont décimés. La garnison de Marach est contrainte d'évacuer avant l'arrivée des renforts. La retraite de la colonne s'opère dans des conditions lamentables. La majeure partie des troupes est faite prisonnière et emmenée en captivité par les Turcs. Le groupement, ramené par le colonel Normand et comprenant quelques milliers d'Arméniens, tentant d'échapper au massacre, meurt de fatigue, de faim et de froid, dans les montagnes, par une température de 20 degrés au-dessous de zéro. On vit, rapportent les témoins, se renouveler des scènes rappelant les plus sombres tableaux de la retraite de Russie. Quelques débris seulement de la garnison de Marach parvinrent à déboucher des montagnes et à gagner Adana.

Les renforts et les ravitaillements dirigés vers nos autres garnisons du Nord n'eurent pas un sort plus heureux. Nos colonnes durent employer la même voie de mer et de montagnes, l'usage de l'unique voie ferrée desservant la région Beyrouth-Rayak-Alep nous ayant été refusé par Fayçal.

Le général de Lamotte, parti le 6 février pour fixer l'état-major de sa division à Killis, à peu de distance au nord de Aïntab, ne put dépasser Katma, sur la voie ferrée au nord d'Alep, où il demeura installé avec son état-major, dans un compartiment du chemin de fer de Bagdad. Depuis le début de février, Ourfa et tous nos postes de l'Euphrate étaient assiégés. A la fin de mars, Killis et Aïntab étaient encerclés par des forces irrégulières. Nos convois, sans cesse

attaqués, ne pouvaient assurer le ravitaillement des postes. Les forces kémalistes, pénétrant par les défilés de Bozanti, assiégeaient la garnison de la ville du même nom, qui succombait, après avoir tenu pendant deux mois. Successivement, nos postes de Keblebek et de Hadjikiri étaient enlevés. La plus forte résistance s'organisa au poste important de Ourfa. Une première colonne de renfort parvint à dégager les postes de la voie ferrée de Bagdad mais ne put avancer au delà de Tel Abiad. A la fin de mars, les forces mobiles du général de Lamothe parvinrent à forcer les troupes kémalistes qui encerclaient Aïntab et, grossies de quelques renforts disposant de pièces d'artillerie, reprennent l'opération sur Ourfa. Mais une révolte éclate le 2 avril à Aïntab et oblige la colonne à revenir, à marches forcées, de Djerablous, pour reprendre la ville, après une série de combats meurtriers. Lorsque, ensuite, la colonne reprit sa marche sur Ourfa, elle apprit, en cours de route, le massacre de la garnison. Pendant dix mois, la garnison de Hadjin resta assiégée et dut capituler avant qu'il ait été possible de lui porter secours. Les chiffres exacts de nos pertes et des prisonniers gardés comme otages par les Turcs n'ont jamais été communiqués.

C'est alors que, débordé de toute part, ne pouvant plus espérer recevoir à temps les renforts nécessaires et renonçant à faire face à la fois contre Fayçal en Syrie et au Nord contre les Turcs, le général Gouraud se décida à traiter avec ces derniers. Il envoya le secrétaire-général du Haut-Commissariat, Robert de Caix, à Angora pour s'aboucher avec Kemal dont les émissaires s'étaient déjà rendus à Beyrouth. Après de laborieuses négociations, un armistice de 20 jours fut signé, valable à partir du 30 mai.

Pendant la suspension d'armes, les Turcs s'engageaient à nous laisser ramener nos garnisons de Bozanti et de Sis par la voie ferrée d'Adana, à Mersine.

Nous acceptions d'évacuer Aïntab et l'échange des prisonniers devait être effectué.

Ce répit fut mis à profit par le général Lamothe pour regrouper ses forces. En même temps, de nouveaux renforts arrivaient de France qui, avec l'appoint d'une brigade sénégalaise, permirent de porter à quatre divisions de quatre régiments chacune le total de nos troupes, en y comprenant la division amenée de Constantinople par le général Goubeau. Tandis que le gros de ces forces restait destiné à la Syrie contre Fayçal, le général Gouraud décida de reprendre les opérations en Cilicie avec la division Lamothe renforcée et les troupes restées dans la région, sous le commandement du général Dufieux.

On alléguait que, pendant l'armistice, les hostilités n'avaient jamais été complètement arrêtées par les Turcs ; que le renvoi de nos prisonniers n'avait été que partiellement opéré ; bref, les réclamations qui s'élevèrent des deux côtés dégénérent en chicanes et la guerre reprit de plus belle. Les Turcs, de leur côté, ne tardaient pas à recevoir des renforts munis d'artillerie et de mitrailleuses. Les villes importantes de Mersine, Tarsous et Adana furent investies. Pour accroître ses disponibilités, le général Dufieux dut évacuer les postes de l'Amanus et les ramener sur Adana, où leurs garnisons arrivèrent épuisées le 25 juillet, après avoir éprouvé des pertes cruelles et d'indicibles souffrances.

L'effort, désormais, tendra uniquement à garder la défensive, à conserver des positions permettant de faire croire à une occupation effective de la Cilicie. C'est ainsi que la reprise récente d'Aïntab a pu être représentée comme un succès de notre entreprise, alors que le général Gouraud, dans sa dernière déclaration, indiquait lui-même que la prise de cette ville, à la veille de la Conférence de Londres « permet d'espérer que nous arriverons à la pacification de l'Orient » et qu'en Cilicie et dans les territoires de

l'Est « la situation s'est sensiblement améliorée ». L'évacuation forcée de la Cilicie est l'indice le plus certain de cette amélioration !

Tous ces morts, ces souffrances endurées, ce gaspillage de vies et d'argent n'auront eu pour résultat que de retarder de quelques mois l'abandon d'une conquête inspirée par un impérialisme aussi stupide que criminel. Qu'on explique l'entreprise par le désir de sauver « l'honneur du drapeau », on ne justifie pas la politique qui a conduit à ce résultat. Mieux vaut prévenir que guérir, et le meilleur moyen d'éviter l'évacuation de la Cilicie était de s'abstenir d'y pénétrer en conquérants.

La campagne contre Fayçal

Nous avons vu l'incident de la Bekaa, au Liban, quelques jours après son débarquement, le général Gouraud dut renoncer à effectuer la relève des troupes britanniques. Ce succès encouragea Fayçal à poursuivre son projet d'établissement d'un royaume arabe englobant toute la Syrie. Ce dessein avait d'ailleurs été préparé dans le projet d'accord mis au point à Paris en décembre 1919, entre Clemenceau et lui sur les bases suivantes : la France reconnaîtrait le droit des populations syriennes de se gouverner elles-mêmes ; il s'engagerait à la défendre contre toute agression étrangère ; de son côté, l'émir Fayçal accepterait le mandat français, au nom de l'Etat syrien ; il admettrait de faire représenter celui-ci à l'étranger par nos agents diplomatiques. En outre, Fayçal abandonnerait toute prétention sur le Liban, qui serait déclaré Etat indépendant, sous le mandat français.

Fayçal demandait toutefois que le texte de l'accord demeurât secret afin de pouvoir plus facilement travailler les esprits et obtenir son acceptation auprès des populations de la zone orientale. Il entraînait éga-

lement dans les vues du gouvernement français de tenir secret cet accord qui ne devait être ratifié qu'après que l'Emir aurait fourni des preuves évidentes de son autorité, de sa capacité à gouverner et de sa loyauté envers la France. Les effets de la diplomatie secrète remise en vigueur dans toutes nos tractations en Orient, tant avec Fayçal que précédemment avec l'Angleterre, n'allaient pas tarder à nous créer de nouvelles difficultés. Les divers accords passés de 1915 à 1917 entre la France et l'Angleterre pour le partage de l'Asie Mineure étaient également restés secrets, notamment celui qui nous imposait l'occupation permanente de la Cilicie et qu'à son retour, le général Gouraud déclarait ignorer ainsi que Leygues, notre ministre des Affaires étrangères. Ces tractations occultes permirent à l'Angleterre de soutenir, en sous-main, l'Emir Fayçal lorsqu'il se déclara ouvertement contre notre occupation.

L'émir Fayçal, pressé de rentrer en Syrie après l'arrivée du général Gouraud débarqua à Beyrouth, le 14 janvier 1920, et regagna sa capitale de Damas. Les hommes qu'il y avait laissés pour diriger les affaires pendant son absence avaient mené une campagne active en faveur de l'indépendance absolue des territoires arabes et contre tout mandat étranger. En dépit de ses démonstrations amicales à l'égard du Haut-Commissaire, il ne pouvait voir d'un bon œil notre intervention qui, non seulement affirmait le principe du mandat, mais, par son caractère militaire, dénonçait clairement l'intention d'établir un régime de protectorat, c'est-à-dire de traiter le pays en pays conquis. Il suffisait donc à ses agents de rappeler aux populations les promesses d'indépendance qui leur avaient été faites pour les amener contre nous. Son refus de laisser à notre haut commandement la libre disposition de la voie ferrée Rayak-Alep, pour l'envoi des troupes de renfort en Cilicie et pour leur ravitaillement, fut le début d'une tension qui ne tarda pas à dégénérer

en hostilité ouverte. Les troubles qui peu après éclatèrent dans la région d'Antioche, chez les Ansarieh et dans le Merdj-Ayoun furent mis au compte de ses partisans.

N'osant pas l'accuser directement, on lui reprocha d'avoir manqué aux termes de l'accord, pour n'avoir pas fait preuve d'une autorité suffisante ou d'une collaboration loyale avec la France. D'autre part, les Libanais font grief au Haut-Commissariat de sacrifier la réalisation d'un grand Liban indépendant à son entente avec Fayçal. Nous avons à la fois contre nous, dans toute la région, les partisans de l'indépendance nationale et les agents de l'influence britannique qui aident Fayçal dans ses desseins ambitieux. Le 8 mars, le Congrès syrien de Damas proclame Fayçal roi de Syrie, en même temps qu'il décerne la couronne de Mésopotamie à son frère l'émir Abdallah, le deuxième fils du chérif de La Mecque.

Le même congrès créait un ministère syrien dont Riza pacha Rikaby prit la présidence, manifestant hautement son attachement à l'Islam, en arborant comme drapeau celui du Hedjaz orné d'une étoile. Fayçal va s'employer désormais à faire reconnaître par les grandes puissances son nouveau royaume. La Conférence de la Paix ni la France ni l'Angleterre ne consentirent à le reconnaître. Il se vit refuser par cette dernière l'appui sur lequel il comptait lorsque Lloyd George ratifia définitivement à la Conférence de San-Remo, en avril, le mandat confié à la France sur la Syrie.

A dater de ce jour, l'hostilité latente entre le pouvoir chérifien et les autorités françaises chargées d'appliquer le mandat, revêtit la forme ouverte. Le drapeau arabe représentait l'idée d'indépendance, tandis que celui de la France signifiait pour les populations un nouvel asservissement venant se substituer au joug turc. Les massacres se généralisèrent dans toute la région. Dans toute la zone ouest d'Alexan-

drette à Tyr, les pires excès furent commis et nos forces, immobilisées par l'expédition de Cilicie, étaient impuissantes à rétablir l'ordre. Tandis que nos officiers accusaient l'émir d'entretenir l'agitation contre notre occupation, les agents de Fayçal opposaient à notre politique de conquête coloniale les promesses d'une indépendance que le nouveau royaume de Syrie était seul à représenter. Mais ce fut au Liban, où les aspirations d'indépendance étaient les plus ardentes et aussi les plus justifiées par le haut degré de culture des classes élevées et le bon ordre qui n'avait cessé d'y régner, qu'éclata l'incident dont les conséquences ne permettaient plus de recourir qu'à la force.

Pendant la guerre, les Turcs exaspérés par cet esprit d'indépendance n'avaient pas hésité à emmener en captivité les treize membres du Conseil Libanais, parmi lesquels se trouvaient des vieillards de plus de 70 ans, qui furent réduits aux plus viles besognes ; deux durent servir comme marmitons aux cuisines de Koniah. Ces prisonniers furent libérés après l'armistice. Or, sept d'entre eux qui se proposaient de se rendre à Damas pour prêter hommage au nouveau roi de Syrie et l'accompagner ensuite en France pour demander à la Conférence de la Paix le rattachement du Liban à l'Etat syrien, furent arrêtés par les autorités militaires françaises au cours de leur voyage. Accusés de concussion et de coalition de fonctionnaires, ils furent traduits en Conseil de guerre et condamnés au bannissement. Pour comble, sans tenir compte de la peine prononcée, ils furent déportés en Corse. Ces procédés de notre administration militaire dépassaient cette fois en arbitraire ceux de l'oppressur turc.

Pour les justifier, il ne restait plus qu'à recourir à la force et les renforts qui venaient de parvenir au Haut-Commissaire permettaient l'emploi des grands moyens. A l'occasion du 14 juillet, le général Gouraud

adressait à l'émir Fayçal, au nom du gouvernement français, un ultimatum lui enjoignant de reconnaître le mandat français ; de licencier l'armée chérifienne et de permettre la disposition absolue du chemin de fer Rayak-Alep, avec l'occupation de cette dernière ville. Le délai d'acceptation fixé à quatre jours expirait le 18 juillet. Sur demande de Fayçal, il fut prolongé jusqu'au 19 à minuit. Aucune réponse n'étant parvenue à l'heure fixée, les troupes françaises se mirent en marche le 21, mais le jour même arrivait une acceptation de principe de Fayçal, dont la notification par télégramme avait été arrêtée à un relai. Une note fut transmise à l'Emir, pour spécifier les actes attendus comme sanction de ses promesses ; les troupes furent arrêtées et un nouveau délai fixé pour l'acceptation définitive jusqu'au 23 juillet à minuit. Dans la soirée du même jour, Fayçal notifia son refus. Alors fut reprise la marche sur Damas, le 24 juillet au matin. Nos troupes ne rencontrèrent devant elles que deux divisions chérifiennes barrant la route à la sortie du défilé de Khan-Meiselouw, qui opposèrent une furieuse résistance. Les pertes furent sévères de part et d'autre. Fayçal, battu, prit la fuite vers l'Est, tandis que le ministre de la guerre Youzef Bey, qui commandait ses troupes, était mortellement frappé.

Dès que la défaite fut connue à Damas, le gouvernement fit connaître au général Gouraud qu'il acceptait toutes ses conditions, contributions de guerre, désarmement général, y compris la première : l'émir Fayçal a cessé de régner ».

Après celle de Damas, l'occupation d'Alep, Homs, Hama s'effectua successivement, sans difficultés.

La force avait vaincu la résistance chérifienne, mais non éteint les aspirations d'indépendance des populations toujours hostiles au jong étranger. Encore moins, par ces moyens le Haut-Commissaire a-t-il pu obtenir la « pacification du pays ». Une haine sourde couve aujourd'hui contre les Français comme hier

contre les Turcs. Des peuples hautement cultivés, auxquels l'indépendance avait été solennellement promise, ne fait que changer d'opresseur.

Désaveu tardif de l'expédition

Lorsque, après le retour du général Gouraud en France, parut le décret du 20 décembre 1920, fixant l'organisation du contrôle et d'administration de la Syrie, des protestations indignées s'élevèrent même en France contre ce projet, pire que le statut du Maroc ou de la Tunisie ; c'est, fut-il reconnu, l'algérisation du pays.

A côté des voix socialistes, ce qui restait encore de radicaux sincères et de pacifistes bourgeois fut unanime à réprouber les entreprises impérialistes du gouvernement en Asie Mineure, à condamner les expéditions coloniales.

Voici la lettre que M. d'Estournelles de Constant adressait, le 23 décembre 1920, à M. Georges Leygues, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères :

« Monsieur le Président du Conseil,

« Je n'ai cessé de signaler au Sénat, et je n'ai pas
« été le seul, les protestations que soulèvent en France
« et dans nos colonies musulmanes notre expédition
« militaire en Syrie et en Cilicie.

« Assurer la garde du Rhin et l'exécution du traité
« allemand, réparer nos ruines et faire la guerre à
« la Turquie, c'est trop. Le gouvernement, il est
« vrai, comptait sur le concours des armées grecques,
« mais aujourd'hui le fait brutal répond à ces illu-
« sions.

« Nous avons compromis notre influence séculaire
« en Orient pour la satisfaction de la plus vaine des
« conquêtes, au prix de plus d'un milliard par an et
« de 70.000 hommes à ajouter à tout le reste.

« J'ai cru devoir vous interpeller sur cette ques-

« tion, comme j'ai interpellé votre prédécesseur le
« 28 juillet dernier.

« Agréez...

« Signé : D'ESTOURNELLES DE CONSTANT ».

La défense du gouvernement fut lamentable. Leygues, à la Commission sénatoriale des affaires étrangères, commença par déclarer que la France doit occuper « toute la Syrie à jamais et que c'est celle-ci qui devra faire les frais de l'occupation ». Il affecta d'ignorer, ainsi que le général Gouraud, le traité secret avec l'Angleterre nous imposant l'occupation permanente de la Cilicie.

Comme il affirmait que les populations syrienne et libanaise se réjouissaient de l'occupation et des prescriptions du décret administratif, il reçut de Poincaré lui-même le démenti suivant :

« J'ai reçu, dit l'ancien président de la République,
« la visite de délégués syriens et libanais autorisés à
« parler au nom de leur pays. Tous sont unanimes à
« déclarer qu'attendant de la France leur liberté, ils
« constatent avec douleur que des troupes françaises
« ont porté l'esclavage dans les plis de notre dra-
« peau. »

Impossible d'enregistrer une condamnation plus nette de toute notre politique en Orient.

Devant la même commission, le sénateur Victor Bérard demanda au gouvernement s'il comptait tenir les engagements pris envers l'Arménie en 1916. On lui a, déclare-t-il, formellement promis son indépendance si elle nous envoyait une légion combattre sur notre front. Il a été fait allusion à cette promesse à la Chambre des Communes. Leygues, sans nier, répond à nouveau qu'il n'a pas connaissance de ces engagements et qu'il va faire faire des recherches!

L'évacuation de la Cilicie, le renoncement au mandat aujourd'hui décidés, sont l'aven de la politique impérialiste qu'on comptait y poursuivre, que l'opi-

nion n'avait pas comprise au début et qu'elle repousse seulement après le dur échec qui nous a coûté, sans profit, des pertes irréparables en vies humaines et en argent. Mais l'évacuation de la Cilicie n'est pas la fin de l'entreprise ; l'expédition militaire en Syrie est un défi du capitalisme à la classe ouvrière en France aussi bien qu'aux populations auxquelles, comme le reconnaît la Commission du Sénat, nous apportons l'esclavage dans les plis du drapeau français. Il appartient à la classe ouvrière de mettre fin à ce scandale, en exigeant que ni un homme ni un sou ne soient plus employés à une œuvre d'asservissement et de rapine, que sont seuls à soutenir les militaristes, les cléricaux et les mercantis à la remorque de la politique réactionnaire. A plus forte raison, la classe ouvrière s'opposera-t-elle à toute prolongation du temps du service militaire, dont les partisans puisent dans ces expéditions lointaines leur principal prétexte.

Projet d'algérisation du pays

Par suite de l'évacuation de la Cilicie, tout projet antérieur d'organisation administrative de la région a dû être abandonné. Il n'y a plus qu'à passer par profits et pertes les hommes qui y ont été sacrifiés et les centaines de millions engloutis sans utilité aucune. Les Arméniens sont abandonnés, sans tenir le moindre compte des promesses d'indépendance au moyen desquelles on les a forcés à venir se battre dans nos rangs.

Quant à la Syrie et au Liban, l'organisation qui y a été créée et ratifiée par le Décret du 20 décembre dernier est un défi aux aspirations des populations ; pour fournir des sinécures à des fonctionnaires coloniaux à hauts traitements, on risque de faire regretter le joug turc.

Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en regard les divisions administratives arbitrairement créées et les projets mûrement établis par les différentes races et nationalités qui, depuis la défaite de la Turquie, ont préparé leur existence indépendante.

Le statut politique et administratif établi par le Haut-Commissaire a taillé, sur la carte, les Etats suivants :

1° Le grand Liban avec Beyrouth pour capitale et divisé en quatre districts ou Sandjack : le Liban-Nord, le Mont-Liban, le Liban-Sud et la Bekaa, plus deux municipalités autonomes : Beyrouth et Tripoli avec leur banlieue. Un nouveau conseil administratif de quinze membres a été nommé pour remplacer les élus du peuple, dont sept, comme on l'a vu plus haut, ont été arrêtés par nos autorités militaires et déportés en Corse. Le caprice militaire règne sans appel, comme en pays conquis, c'est le régime du sabre dans toute sa beauté, tel qu'il est imposé à des nègres dans une colonie africaine.

2° L'Etat de Damas, correspondant à peu de chose près à l'ancien vilayet turc de Syrie, moins la région sud qui se trouve comprise dans le mandat britannique de Palestine. Il comprend les trois sandjack de Hama, Homs et Bagdad. Il lui est rattaché le territoire de Hauran, habité par les Druzes, mi-chrétiens et musulmans auxquels sont accordées quelques garanties spéciales d'autonomie. Les tribus d'arabes nomades de la partie du désert de Syrie englobée dans notre zone sont également rattachées à l'Etat de Damas ;

3° L'Etat d'Alep comprenant trois Sandjack d'Alep, Alexandrette et Deïr-el-Zor ;

4° Le territoire autonome des Alaouites qui professent une religion différente de la religion musulmane et sont établis dans la montagne Ansarieh, qui s'étend parallèlement à la côte, de Latakieh à Tripoli ;

5° Enfin les Confins militaires, soit toute la zone

nord, d'Alexandrette sur le littoral à Djeziret ben Omar, à l'est, limite de la zone britannique. Cette région montagneuse, adjacente à la Cilicie que doivent évacuer nos troupes, est moins que jamais pacifiée. Ces pays, dit réservés, ne seront ouverts qu'ultérieurement à notre administration. Comme leur nom l'indique, les Confins restent soumis au régime exclusivement militaire et la moindre occupation nécessiterait de nouveaux combats. L'unique moyen d'éviter de nouvelles effusions de sang et de nouveaux échecs est d'en interdire l'accès à nos administrations, tant militaires que civiles.

Outre l'arbitraire de ces divisions, qui ne correspondent nullement aux aspirations des populations, l'erreur primordiale de notre administration consiste à représenter le rôle de la France en Syrie comme celui d'un tuteur chargé de guider un peuple mineur. L'auteur du panégyrique du général Gouraud, paru dans la « Revue des Deux-Mondes » assimile son rôle en Syrie à « l'œuvre qui a été si heureusement menée à bien au Maroc par le général Lyautey ».

Au point de vue militaire, il ne peut exister hors France que des conquêtes coloniales. La Syrie, pour commencer, la Cilicie ensuite, et d'autres régions si possibles, doivent être conquises et exploitées comme le Maroc. Cette cynique franchise a au moins le mérite d'éclairer la classe ouvrière sur l'attitude qu'elle doit prendre à l'égard de toute expédition lointaine. En Syrie, comme au Maroc, elle ne se laissera pas duper par les prétextes invoqués ou les périphrases dont on use pour masquer le brigandage colonial que les généraux sont chargés d'exécuter pour le compte des capitalistes.

Plus un homme ni un sou ; évacuation totale d'une région dont les habitants sont mûrs pour l'indépendance qui leur a été promise et dont tend à les priver toute intervention de notre part.

D'ailleurs, notre administration là-bas ne cache pas

son dessein de faire payer par les habitants les frais de l'occupation. Le même refrain que nous entendons à l'intérieur : « Le boche paiera » reprend au dehors : « Les frais seront acquittés par l'habitant » pour excuser le gaspillage inouï qui s'y pratique. Or, le fait est faux, aussi bien en Syrie qu'en Allemagne. C'est toujours le contribuable français qui devra supporter le fardeau des dépenses de guerres européennes ou coloniales. L'établissement des prochains budgets ne permet pas d'en douter et l'affirmation que les frais diminueront par la suite et finiront par être couverts par l'ennemi ou son assimilé, le peuple sur lequel nous exerçons un mandat, ressemble au fameux : demain on rase gratis. Les soi-disant services que nous allons rendre aux peuples que nous cherchons à envahir ne sont qu'imposture. Le but est de les piller au profit des capitalistes avides et de leurs agents civils et militaires. Or, en Syrie, nous n'avons plus affaire à des barbares, mais à des gens d'une haute civilisation, qui comprennent parfaitement nos intentions et ne se laissent plus prendre aux formules dont on a soin d'entourer le fait brutal du « mandat » européen. Nous ne sommes entrés chez eux que par la violence et ne pouvons nous y maintenir que par la force : guerre permanente ou évacuation définitive ; il n'y a pas de milieu.

L'indépendance arabe

Nous avons vu avec quel mépris des plus solennelles promesses ont été traités par nous les Arméniens. La lutte du peuple arabe pour l'indépendance fera ressortir avec plus de force encore le contraste existant entre les aspirations de ce peuple, que nous qualifions de « mineur » et les appétits de la « civilisation capitaliste » dont nos militaires s'offrent à lui apporter les bienfaits.

La révolution turque de juillet 1908 qui, à la suite de la proclamation de la Constitution, amena à Constantinople 65 députés représentant la Syrie, la Mésopotamie, le Yemen et le Hedjaz, ouvrit à la renaissance du peuple arabe les plus larges espoirs. Des Comités de toutes les nationalités se constituèrent, Comités arméniens, kurdes, lazès, grecs. L'un des principaux fut le Comité arabe, *Al Ikhâ al-Arabi* (la Fraternité arabe) dont les premières séances furent tenues dans l'île de Prinkipo — siège projeté de la fameuse Conférence des divers Gouvernements russes que l'Entente n'osa affronter avec le Gouvernement des Soviets — et qui fut transféré ensuite à Constantinople. Ce Comité fut suivi d'un « Comité de Réformes », mais la crainte des résultats à attendre du parlementarisme, de la collaboration gouvernementale et du réformisme en général ne tarda pas à se faire sentir là comme ailleurs.

Un nouveau Comité leur succéda nommé *El-Ahd* ou Comité Révolutionnaire arabe. Son premier manifeste dévoile une compréhension plus exacte de la situation :

« Nous sommes, dit-il, à la veille de la grande révolte. Quand vous rendrez-vous compte que notre pays se vend aux étrangers? Vos régions passent à l'Allemagne et à la France... Vous n'êtes que des esclaves aveugles, soumis à des maîtres sans pitié. Vous êtes un troupeau qu'on tond, qu'on traite et qu'on envoie à la boucherie. Votre pays est une ferme reçue en héritage et ses habitants des serfs attachés à leur glèbe... Qu'est-ce qu'une vie sans liberté? Aux armes! Arabes! Tirez l'épée et balayez de notre sol sacré ceux qui vous exploitent et vous méprisent. Arabes chrétiens et israélites, unissez-vous à vos frères musulmans... Des réformes sous la forme de la décentralisation, nous n'en voulons plus. Notre réforme désormais, c'est de faire renaître notre gloire passée, notre programme : *Un Etat arabe, indépendant de tout et de tous* ».

Ces Arabes avaient su prévoir que s'ils parvenaient à se délivrer du joug turc, rien ne serait encore fait tant qu'ils ne se seraient également libérés des autres jougs étrangers, allemand, anglais ou français. Après la défaite de la Turquie et de l'Allemagne, le Français est devenu l'opresseur dans les régions où il s'est octroyé un mandat. L'état de guerre subsistera tant que l'Arabe ne sera pas devenu son maître.

Un second manifeste ajoute : « Ce que vous avez à faire pour vous libérer, c'est de ne pas payer l'impôt et d'acheter des armes jusqu'à ce que le pays soit nettoyé de ses destructeurs...

L'histoire nous apprend qu'aucun peuple n'a pu conquérir jusqu'ici son indépendance sans verser de sang ».

Un des promoteurs du mouvement révolutionnaire de l'indépendance arabe, Chekri Ganem, l'auteur du drame *Antar*, représenté en 1910, à l'Odéon, et récemment mis en scène à l'Opéra, prophétisait les événements, la libération du peuple arabe des différents jougs étrangers jusqu'à sa complète indépendance.

Au berger qui lui demande « Où vas-tu ? », *Antar* répond :

*« Vers un royaume qui se fonde
Et dont l'éclat bientôt étonnera le monde.
.....Rien n'arrête un peuple en marche
Il monte ! Je le vois monter de marche en marche
Du Levant au Couchant, dans un tel flamboiement
Que l'astre d'or pâlit au fond du firmament ».*

L'enthousiasme poétique de Chekri Ganem se retrouve dans *l'Appel à la Nation Arabe* lancé par le Congrès Arabe-Syrien de Paris en 1913, qui porte sa signature et contient le passage suivant :

« Nous nous sommes réunis au nombre de plus de trois cents pour délibérer sur les moyens de préserver notre patrie des *Convoitises étrangères*, de prévenir la décadence et l'occupation de nos pays, et de

montrer ainsi à ceux qui se jouent de nos destinées que nous ne sommes pas une race qui courbe l'échine et accepte l'humiliation.

« Faisons-leur comprendre que nous sommes une force avec laquelle on devra compter et que nous tenons plus à nos droits qu'à notre vie ».

Le Comité Libanais de Paris poursuivait, de son côté, une active propagande sur le principe de l'indépendance intégrale du Liban.

Le patriarche maronite Mgr Hoyëk venu plaider la cause du Liban à la Conférence de la Paix, insista lui-même sur « l'attachement à l'indépendance complète et absolue du Liban, pour la défense de laquelle nous sacrifierons ce que nous avons de plus précieux, notre vie même ».

Le Comité s'efforça de faire comprendre à la Conférence que les sympathies françaises au Liban excluaient non seulement toute occupation, mais toute intervention, et ne cacha pas sa méfiance, que les événements ne devaient pas tarder à justifier.

« Le Liban, dit-il, sera heureux d'accepter la collaboration de la France, mais cette collaboration n'implique dans l'esprit des délégués libanais aucune renonciation à leurs droits, aucune abdication de leur indépendance. Il sollicitera lui-même cette collaboration le jour où, maître de ses destinées, il n'aura plus à craindre l'action néfaste d'un fonctionnaire ou d'un spéculateur qui, à la faveur de l'amour des Libanais pour la France, voudra porter une main sacrilège au sanctuaire de ses libertés ».

Quelle réplique, par avance, à la néfaste intervention des militaires destructeurs de toute liberté, du Haut-Commissariat et des fonctionnaires venant imposer la tutelle de la France à un peuple considéré comme mineur, et des spéculateurs débarquant pour mettre le pays en coupe réglée!

Par son action, le Comité du Liban a démontré combien il serait vain de tenter de diviser les intérêts

des divers éléments composant la population du pays pour dénier aux uns une sorte d'autonomie qui serait réservée à d'autres. Les Libanais ont tenu à proclamer que l'indépendance du Liban est solidaire de l'indépendance de la Syrie et des pays arabes.

Pendant la guerre, l'Entente a encouragé le mouvement d'indépendance et d'unité arabes qui constituait une menace pour la Turquie. Elle s'est apitoyée sur les souffrances de ce peuple, moins par sympathie que par désir de nuire à l'alliée de l'Allemagne.

La grande presse d'Occident a relaté avec des détails émouvants l'arrestation, par les autorités turques, en 1915, de vingt-six chefs libanais « qui travaillaient dans l'ombre pour l'instauration d'un Gouvernement arabe » ; leur jugement sommaire, par la Cour martiale de Aley, au Liban, et l'exécution de douze d'entre eux ; les onze notables syriens pendus à Beyrouth, en septembre 1915, parmi lesquels un jeune licencié en droit de la Faculté de Paris, Mohamed Al-Mehmessani, qui s'écriait entre les mains du bourreau :

« Nous en avons assez de votre esclavage ! C'est en vain qu'on nous assassine, l'idée que nous poursuivons nous survivra ! ».

Elle devait, hélas ! survivre à la fin de la domination turque, qui ne faisait place qu'à une nouvelle oppression, celle de la France, moins barbare sans doute ; mais tout aussi odieuse à ces cœurs épris d'indépendance.

A la suite des massacres organisés par Djemal Pacha dans toute la Syrie, à Damas, à Beyrouth, à Médine, la révolte éclata en 1916. Avec l'appui de l'Angleterre, qui avait su se concilier l'élément arabe, Hussain, qu'elle avait fait roi du Hedjaz, envoya en Syrie son fils, l'émir Fayçal pour intercéder en faveur des Arabes persécutés et faire cesser les exécutions et les massacres. Tandis que se poursuivaient les négociations, le lieutenant du Chérif signifia au Comman-

dant turc que le pays avait proclamé son indépendance. L'Angleterre, qui avait préparé l'opération, chassa les Turcs du sud au nord du territoire syrien, et le général Allenby, commandant en chef, laissait l'émir Fayçal, instrument de la politique de son Gouvernement, faire son entrée solennelle à Damas. Par contre, peu après la signature de l'armistice en Orient, le général anglais Marshall occupait Mossoul, dont les richesses pétrolifères tant convoitées restaient finalement aux mains britanniques.

L'Angleterre avait eu l'habileté de se concilier l'élément arabe ; la France, au lendemain de la relève, allait apparaître aux populations syriennes et libanaises comme l'héritière de l'opresseur turc.

Promesses mensongères

Les Arabes de Syrie et du Liban, dont les manifestes attestent la profonde culture, n'ont pas manqué de relever les innombrables déclarations faites par l'Entente au cours de la guerre, en faveur de leur indépendance et de les opposer aux traitements que la France prétend leur appliquer, au lendemain de la victoire, sous couvert d'exécution de son mandat.

Dès le 3 novembre 1915, M. Briand proclamait à la Chambre que la guerre était menée « pour la civilisation et pour l'indépendance des peuples », que « la France n'abandonnerait son épée que lorsque elle et ses Alliés auront donné au monde une paix où toute arrière-pensée de domination tyrannique aura fait place à l'idée du progrès dans la civilisation, par la liberté des peuples jouissant de la pleine autonomie ».

Lord Grey déclarait aux Communes : « Nous lutterons jusqu'à ce que nous ayons établi la suprématie du droit sur la force, et assuré dans des conditions d'égalité et conformément à leur propre génie, le

libre développement de tous les Etats, grands et petits, qui constituent l'humanité civilisée ».

La réponse collective des Alliés aux propositions de paix des puissances Centrales, remise le 30 décembre 1916, par Briand, à l'ambassadeur des Etats-Unis, affirmait « la reconnaissance du principe des nationalités et de la libre existence des petits Etats », et donnait comme motif de refus la volonté de poursuivre la guerre jusqu'à ce que ce principe fut partout respecté.

Wilson, avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, déclarait au Sénat que « la paix, pour être durable, doit impliquer l'égalité des droits ». Il rappelait que, parmi les buts de guerre des Alliés figurait notamment « l'affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs ».

Plus tard, dans les 14 points du programme de paix de Wilson, figure la 12^e condition, relative à la Turquie :

« Aux régions turques de l'Empire Ottoman devra être assurée une Souveraineté non contestée ; mais aux autres nationalités soumises au joug turc, on devra garantir une sécurité absolue d'existence, la pleine possibilité d'un développement autonome et sans entraves ».

Au lendemain de l'armistice, les Alliés proclamaient, parmi les principes de la « paix du droit » :

Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ;

La reconstruction dans leur indépendance et leur intégralité des pays actuellement occupés.

Pichon déclarait à la Chambre, le 27 décembre 1917 : « La politique du droit des Nationalités est l'honneur de notre histoire et de nos traditions ».

Lloyd George, dans la note du 9 avril 1917 ajoute aux premiers buts de guerre du Gouvernement britannique « celui de libérer les populations opprimées par la tyrannie étrangère ».

Et Balfour précise aux Communes : « Ce n'est pas

l'Europe seulement qui entre en jeu. Il ne faut pas oublier que la guerre s'est étendue à une partie considérable de l'Asie ».

« L'Arabie, ajoute Lloyd George, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine ont, d'après nous, le droit de voir reconnaître leur existence nationale séparée ».

Pichon confirmait à la Chambre des Députés :

« Le principe des Nationalités s'applique, dans notre pensée, aux populations arméniennes, syriennes et libanaises. Toutes doivent avoir la possibilité de fixer elles-mêmes leur propre sort ».

Enfin la déclaration franco-britannique du 11 novembre 1918 assure, en ces termes, la plus large autonomie aux populations non turques des régions situées entre le Taurus et le golfe Persique :

« Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne, en poursuivant, en Orient, la guerre déchaînée par l'ambition allemande, c'est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et administrations nationaux puisant leur autorité dans l'initiative et le libre choix des populations indigènes. Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider à l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie, actuellement libérées par les Alliés, ou dans les territoires dont ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis. Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autre souci que d'assurer par leur appui et par une assistance efficace le fonctionnement normal des gouvernements et administrations qu'elles se seront librement donnés. Assurer une justice impartiale et

« égale pour tous, faciliter le développement économique du pays en suscitant et en encourageant les initiatives locales, favoriser la diffusion de l'instruction, mettre fin aux divisions trop longtemps exploitées par la politique turque, tel est le rôle que les deux Gouvernements alliés revendiquent dans les territoires libérés ».

Voilà là théorie. Dans la pratique, l'application du mandat c'est le régime militaire dans toute sa brutalité, le refoulement de toutes les aspirations nationales ; économiquement, c'est le pays livré aux exactions de capitalistes cupides, les populations laborieuses soumises à une exploitation éhontée.

Comme résultat c'est aujourd'hui, la protestation contre le mandat britannique en Mésopotamie, contre celui de la France en Syrie, en attendant la révolte qui couve, prête à éclater sitôt que la contrainte de l'occupation militaire se sera quelque peu relâchée ; à moins toutefois que l'irritation causée par ces promesses mensongères, jointe au désir ardent d'indépendance de ces populations ne leur fassent perdre toute prudence et les entraînent vers de nouveaux conflits sanglants.

Le bilan de l'entreprise

50.000 hommes tués, blessés ou malades, depuis la fin des hostilités en Europe ; plus d'un milliard gaspillé, pour aboutir à l'évacuation de la Cilicie, voilà le premier résultat obtenu, à seule fin de donner satisfaction aux militaires menacés de chômage, aux capitalistes coloniaux, aux cléricaux pressés de donner des gages au Pape et aux visées impérialistes des élus du Bloc National.

Au point de vue militaire comme au point de vue

moral, le prestige de la France s'en trouve diminué près de populations jadis sympathiques. Cette entreprise a, en outre, compromis en Orient nos bons rapports avec l'Angleterre. Aux offres d'abandon, contre compensation, des droits résultant de pactes secrets et contraires aux aspirations des indigènes, nos gouvernants ont préféré, en exigeant leur maintien, se lancer dans une concurrence d'influence qui ne nous réserve que de nouveaux déboires. L'abandon d'un de nos mandats prouve déjà que, dans cette lutte, malgré d'énormes sacrifices que le peuple français se refuse à consentir plus avant, nous en serons finalement pour nos frais.

Par la déportation arbitraire des chefs libanais, nous nous sommes pour longtemps aliéné ce peuple qui, de tout temps, avait témoigné le plus de sympathies à la France.

Quant au peuple arabe, nous avons su nous en faire un ennemi mortel. Les événements de Turquie d'Asie ne manqueront pas d'avoir leur répercussion dans tout le monde arabe et particulièrement en Algérie et au Maroc, où notre méthode de colonisation lui a apporté la réplique aux pompeuses déclarations du « droit des peuples » claironnées au cours de la guerre.

D'ailleurs la révision du traité de Sèvres et les négociations engagées avec Kemal sont déjà interprétées en Asie comme signes de notre faiblesse et d'une insuffisante protection contre les Turcs.

L'unique force qui s'affirme de la Mer Noire au Golfe Persique est une force pacifique, celle de la Russie des Soviets. Si les populations de ces régions ne sont pas encore préparées au communisme moderne, elles se sentent attirées vers lui par leurs mœurs et leurs traditions, et l'horreur qu'a su leur inspirer le capitalisme d'Occident est le plus sûr garant de l'accueil qu'elles lui réservent.

Le prolétariat d'Europe, en menant une action con-

vergente, en combattant énergiquement l'impérialisme de ses dirigeants, en refusant en France comme en Angleterre tout soldat et tout subside pour continuer la guerre en Asie, préparera sa propre libération en aidant là-bas, celle de ses frères en exploitation.

Table des Chapitres

Les Impérialismes concurrents en Asie Mineure	3
Les accords internationaux	7
Rivalité Franco-Britannique	9
L'expédition du Général Gouraud	12
Gaspillage d'hommes et d'argent	16
Opérations et massacres en Cilicie	19
La campagne contre Fayçal	23
Désaveu tardif de l'expédition	28
Projet d'algérisation du pays	30
L'indépendance arabe	33
Promesses mensongères	38
Le bilan de l'entreprise	41

Imp. de la Sté M^{me} d'Édition, 95, rue Oberkampf, Paris

Les Cahiers du Travail paraissent par séries de douze cahiers, le premier et le quinze de chaque mois.

Le prix de l'abonnement à la première série est de 12 francs pour la France, de 15 francs pour l'étranger.

Adresser les abonnements 144, rue Pelleport, Paris (20^e).

Pour les commandes d'exemplaires des différents cahiers, s'adresser à la Librairie du Travail, 96, quai Jemmapes, Paris (X^e).

Le premier cahier contient la traduction par Alix Guillaïn des Lettres écrites de sa prison par Rosa Luxembourg. Nous vendons ce cahier 2 fr. 50.

Le second cahier comprend la lettre de démission de Monatte au Comité Confédéral (décembre 1914), la lettre de Rosmer aux abonnés de la *Vie Ouvrière* (novembre 1915), et la Circulaire de lancement de la *Vie Ouvrière* d'avril 1919. Prix : 1 fr. 50.

Dans le troisième Cahier l'on trouvera l'étude de Dridzo-Losovsky : Conquête ou Destruction des Syndicats ouvriers? et celle de Pierre Pascal sur les Résultats moraux de l'Etat Soviétiste. Il est en vente au prix de 1 fr. 50.

Le présent Cahier a été tiré à 3.000 exemplaires.

Prix : 1 fr. 50.